



L'**Autorité nationale des jeux** (ANJ), autorité administrative indépendante mise en place en juin 2020, est née de la nécessité de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente, dotée de pouvoirs renforcés afin d'assurer une meilleure protection des joueurs. Tous les acteurs, en monopole ou en concurrence sur le marché français, tous les types de jeux autorisés (loteries, paris hippiques, paris sportifs, poker) se trouvent régulés par une même autorité qui est en charge d'un domaine de régulation très étendu (plus de 50 milliards d'euros de mises) et diversifié. L'ANJ compte 65 collaborateurs et dispose d'un budget annuel d'un montant de 8 millions d'euros.

## QUELLE EST VOTRE FUTURE EQUIPE ?

La **direction juridique**, composée d'une dizaine d'agents, contribue à la conception des textes relatifs à la régulation des jeux et de leur mise en œuvre effective. Elle traite des questions relatives à l'exploitation des agréments des opérateurs agréés, à la conformité des offres de jeu aux règles applicables et assiste les autres services, notamment dans le domaine du contrôle des opérateurs agréés. Elle assure l'élaboration des décisions du collège de l'Autorité, gère les contentieux dirigés contre les actes de l'Autorité et est en charge de la lutte contre l'offre illégale de jeux d'argent et de hasard en ligne. Les dossiers qu'elle examine ont souvent en commun de concerner, outre le droit des jeux, plusieurs disciplines juridiques, parmi lesquelles : le droit des personnes, le droit des contrats, le droit des affaires, le droit des données à caractère personnel, le droit financier, le droit administratif général et le droit pénal. Le 24 mars 2021, le Conseil d'Etat a jugé qu'il appartient à l'Autorité de poursuivre devant sa commission des sanctions l'opérateur qui viole le droit de la consommation et qui, ce faisant, porte atteinte aux objectifs de la politique de l'Etat en matière de jeux d'argent et de hasard.

## LE POSTE

Au sein de cette direction, en collaboration étroite avec l'équipe et en lien avec l'ensemble des directions, nous souhaitons renforcer nos équipes et intégrer un poste de **juriste droit de la consommation**.

Votre expertise doit permettre à l'ANJ de vérifier la conformité des règlements de jeu, des offres de bonus et de la publicité des opérateurs au **droit de la consommation** (clauses abusives et pratiques commerciales déloyales notamment). A ce titre, vous assurez les missions suivantes :

- ✓ Contribuer à la définition de la doctrine de l'ANJ en droit de la consommation (déclinaisons dans le secteur des jeux des règles du droit de la consommation),
- ✓ Accompagner les opérateurs en vue du respect du droit de la consommation,
- ✓ Gérer les relations avec la DGCCRF,
- ✓ Assurer une veille juridique en droit interne et européen de la consommation, à destination des agents de la direction juridique et des autres directions.

Par ailleurs, l'offre de jeux proposées aux opérateurs étant notamment conçue au regard du profil des consommateurs, vous intégrez dans le champ de vos réflexions en droit de la consommation la **protection des données à caractère personnel**. Dans ce cadre, vous contribuez en matière de données personnelles, à l'analyse juridique des dossiers, à l'élaboration d'un référentiel de conformité en matière de jeux d'argent et de hasard en concertation avec les CNIL et les opérateurs et vous accompagnez les directions pour la mise en conformité au RGPD, l'analyse des risques liés, et le respect des dispositions en matière de protection des données.

Ce poste implique une capacité forte à comprendre l'environnement interne de l'ANJ mais également celui des acteurs du secteur pour proposer des solutions juridiques, à travers des analyses de droit comparé et au regard des changements jurisprudentiels et anticiper les dynamiques d'une industrie en perpétuel mouvement.

Ces missions, qui reflètent l'essentiel des activités à ce jour de ce poste, sont susceptibles d'ajustements au regard des évolutions de la direction. Vous pourrez être appelé(e) à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

## QUI ÊTES-VOUS ?

Ce poste est une **opportunité** pour une personne qui a un appétit certain pour les nouveaux apprentissage et l'innovation dans un **environnement juridique en construction**.

De formation supérieure (Master 2 en droit ou équivalent), vous **maîtrisez le droit de la consommation** et des contrats, disposez d'une compétence affirmée en droit civil et d'une **bonne connaissance du cadre juridique relatif à la protection des données personnelles**. Vous possédez une expérience réussie d'au moins 3 ans en cabinet d'avocats, en entreprise, dans une administration ou auprès d'une juridiction.

Votre personnalité sera déterminante et fera la différence : esprit d'équipe, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative, maîtrise de la rédaction, de la synthèse et de la présentation orale, aptitude forte à l'innovation et à s'adapter à un cadre juridique en construction sur le plan doctrinal et jurisprudentiel.

## POURQUOI L'ANJ ?

Travailler à l'ANJ, c'est rejoindre une équipe soudée, animée par le goût du challenge et du partage, porteuse d'un projet de régulation engagé pour apporter de la valeur aux joueurs et aux acteurs économiques.

**Type de contrat** : Agent contractuel de l'état de catégorie A

**Lieu de travail** : 99-101 rue Leblanc, Paris 15

Attention : Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie. De plus, la réglementation interdit aux agents de l'Autorité d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.

**Si cela vous intéresse ?** : envoyez votre candidature (CV et une lettre de motivation) sous la référence DJ/JDC à : [recrutement@anj.fr](mailto:recrutement@anj.fr) avant le **16 mai 2021**.